



# MEDECINES DOUCES ET CONSEILS VETERINAIRES

## OBJECTIFS

Cette formation permet d'acquérir des connaissances et compétences pour prendre soin des animaux de compagnie en utilisant les médecines douces : phytothérapie, aromathérapie, homéopathie

## PRE REQUIS

Aucun

## PUBLIC

Professionnels de santé vétérinaire souhaitant avoir une approche complémentaire dans le domaine.  
Particuliers souhaitant apprendre à se servir au quotidien de l'aromathérapie, de la phytothérapie et de l'homéopathie dans le domaine

## PROGRAMME

### JOUR 1

#### Introduction

Rappel : procédés fabrication, galénique, classes pharmacologiques et principales propriétés. Conditions d'utilisation des plantes chez les chiens et les chats.

#### 1 : Plantes et huiles essentielles de l'appareil digestif

- Alimentation : rappels
- Physiologie digestive comparée : carnivores/omnivore
- Microbiote des carnivores et probiotiques
- Principales pathologies
- Moyens de lutte : spécialités disponibles, phytothérapie et aromathérapie

Exemples (non exhaustif) : Gastrite/vomissements, mal des transports ; hépatite ; diarrhée

#### 2 : Plantes et huiles essentielles de la peau

Principales pathologies pouvant être prises en charge

Les plantes répulsives pour les insectes, antiprurigineuses et anti-inflammatoires...

Conseils associés (alimentation, acides gras essentiels)

Exemples (non exhaustif) : parasitisme, plaie, inflammation cutanée, hématome, brûlure, eczéma.

#### 3 : Plantes et huiles essentielles de l'appareil musculo-squelettique

Principales plantes antidouleur, anti-inflammatoires et reminéralisantes

Exemples (non exhaustifs) : arthrose, suite de fracture, traumatisme

### JOUR 2

#### 4 : Plantes et huiles essentielles du cœur et du rein

Principales plantes de l'insuffisance cardiaque, vasodilatatrices, fluidifiantes sanguines.

Exemples (non exhaustif) : animal âgé insuffisant cardiaque, œdème mammaire, inflammation insuffisance rénale chronique, calculs rénaux du chat.

#### 5 : Plantes et huiles essentielles des poumons et de l'immunité

Coryza du chat, toux du chenil.

#### 6 : Plantes et huiles essentielles de la récupération - convalescence

Principales plantes adaptogènes, restructurantes

Exemples (non exhaustif) : convalescence après maladie, récupération après chirurgie, perte des repères de l'animal âgé



# MEDECINES DOUCES ET CONSEILS VETERINAIRES

## JOUR 3

### Introduction

Pourquoi devient-on vétérinaire et homéopathe ?

- Hahnemann, Lux, Wolf et les autres...
- Les principes de l'Homéopathie : la similitude, l'infinitésimal, l'individualisation du malade
- Les Constitutions et les Diathèses
- La Consultation - l'interrogatoire - les remèdes

### 1. Les maladies parasitaires, infectieuses, virales...les vaccinations

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 2. Les maladies nutritionnelles

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 3. Traumatologie – Chirurgie

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 4. La Peau et les Phanères

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 5. L'appareil digestif

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

## JOUR 4

### 6. ORL - Coeur – Poumons

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 7. Le foie, les reins, l'appareil urinaire

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 8. L'appareil génital et la reproduction

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 9. L'appareil ostéo-articulaire

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

### 10. Homéopathie et sénescence

### 11. Système nerveux et comportement.

Principales pathologies et remèdes homéopathiques

## MODALITES

Cours et exercices pratiques : élaboration de formules types

## EVALUATION

QCM, mise en pratique évaluée ou autre...

## DATES ET DUREE

**Durée** : 28 heures

**Dates** : 26 & 27 & 28 & 29 mars 2020

**Horaires** : 9 h00 – 12h30 et 14h00 - 17h30

## LIEU

IMDERPLAM – Mas des Bonnes Ouest -34130 Candillargues



# MEDECINES DOUCES ET CONSEILS VETERINAIRES

## INTERVENANTS

### Isabelle BARGUES

Pharmacienne, DU de pharmacocinétique, DU de phytothérapie & aromathérapie.  
Formatrice en conseil vétérinaire depuis 2014

### Jacqueline PEKER

Docteur vétérinaire homéopathe, spécialiste des médecines naturelles depuis plus de 50 ans,  
pharmacologue, Présidente d'honneur de la société française d'homéopathie

## TARIFS

- Financement personnel : **480 €**
- Financement entreprise ou formation continue : **640 €**

	Financement Personnel	Financement Entreprise ou OPCO
<input type="checkbox"/> <b>AROMATHERAPIE : LES BASES</b> (2 sessions) <input type="checkbox"/> 15 & 16 & 17 novembre 2019 <input type="checkbox"/> 24 & 25 & 26 avril 2020	360 €	490 €
<input type="checkbox"/> <b>CULTURE BIOLOGIQUE DE PLANTES MEDICINALES</b> EN 2020 : 18 & 19 janvier – 15 & 16 février – 14 & 15 mars – 18 & 19 avril – 16 & 17 mai	1 200 €	1 920 €
<input type="checkbox"/> <b>PLANTES MEDICINALES ET ARMOIRE FAMILIALE</b> (2 sessions) <input type="checkbox"/> En 2020 : 25 janvier & 29 février & 21 mars & 4 avril & 23 mai & 6 juin <input type="checkbox"/> En 2020 : 29 février & 21 mars & 4 avril & 16 mai & 6 juin & 27 juin	570 €	810 €
<input type="checkbox"/> <b>COSMETIQUE NATURELLE : LES BASES</b> 1 <sup>er</sup> & 2 février 2020	280 €	380 €
<input type="checkbox"/> <b>AROMATHERAPIE PROFESSIONNELLE</b> En 2020 : 31 janvier & 1 <sup>er</sup> & 2 février – 28 & 29 février & 1 <sup>er</sup> mars	720 €	970 €
<input type="checkbox"/> <b>COSMETIQUE NATURELLE ET PROJET PROFESSIONNEL</b> En 2020 : 24 & 25 & 26 & 27 & 28 mars	900 €	1 210 €
<input type="checkbox"/> <b>MEDECINES DOUCES ET CONSEILS VETERINAIRES</b> En 2020 : 26 & 27 & 28 & 29 mars	480 €	640 €
<input type="checkbox"/> <b>SE SOIGNER AVEC LES HYDROLATS</b> 28 & 29 mars 2020	240 €	360 €
<input type="checkbox"/> <b>SPHERE PSYCHO-EMOTIONNELLE ET MEDECINES DOUCES</b> 18 & 19 avril 2020	280 €	380 €
<input type="checkbox"/> <b>SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT ET MEDECINES DOUCES</b> En 2020 : 20 & 21 & 22 mars - 15 & 16 & 17 mai	720 €	970 €
<input type="checkbox"/> <b>ELIXIRS FLORAUX DU DR BACH</b> 25 & 26 avril 2020	240 €	360 €
<input type="checkbox"/> <b>SANTE ET ALIMENTATION</b> 25 & 26 avril 2020	280 €	380 €
<input type="checkbox"/> <b>STAGES PRATIQUES : PLANTES MEDICINALES ET BOTANIQUE</b> (2 sessions) <input type="checkbox"/> 21 & 22 & 23 & 24 & 25 mai 2020 <input type="checkbox"/> avec hébergement (petit déjeuner inclus) <input type="checkbox"/> sans hébergement <input type="checkbox"/> 28 & 29 & 30 & 31 & 1 <sup>er</sup> juin 2020 <input type="checkbox"/> avec hébergement (petit déjeuner inclus) <input type="checkbox"/> sans hébergement	600 € 430 € 600 € 430 €	820 € 670 € 820 € 670 €
<b>HEBERGEMENT : 22 €/ nuit petit-déjeuner compris, indiquez les nuits souhaitées :</b>	<b>Nombre de nuits :</b>	
<b>TOTAL</b>		

**Dossier d'inscription à retourner :**

- La présente fiche d'inscription, datée, signée
- Un chèque pour solde (encaissé une semaine avant le début de la formation)
- Un chèque d'acompte de 30 % du total (encaissé à réception)

A réception, vous recevrez une confirmation d'inscription et votre facture acquittée. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

NOM :	Adresse :	
PRENOM :		
Date de naissance :	Code postal :	Ville :
Tél :	Mail :	
Profession :	Date et signature :	
Niveau d'études :		
Merci de nous indiquer comment vous avez connu l'offre de formation d'IMDERPLAM		
<input type="checkbox"/> Site Internet <input type="checkbox"/> Facebook <input type="checkbox"/> Instagram <input type="checkbox"/> Flyer ou brochure <input type="checkbox"/> Bouche à oreille <input type="checkbox"/> Presse ou radio <input type="checkbox"/> Autre _____		

**Annulation ou désistement :**

En cas d'annulation du fait du stagiaire moins de 7 jours avant la date de la formation ou d'absence à la formation, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure dûment reconnu. L'interruption anticipée de la présence à la formation ne donne lieu à aucun remboursement à l'exception d'un événement de force majeure dûment reconnu. Dans ce cas seulement, le contrat de formation professionnelle sera résilié et seules les prestations effectivement dispensées seront dues.